



## TERMES DE REFERENCE

### Evaluation finale du projet :

**« Sandratra » : Améliorer la promotion et le respect des droits des enfants en situation de rue ainsi que leur prise en charge à Madagascar - phase III (2023-2025)**

Antananarivo / République de Madagascar

*Le Projet SANDRATRA est financé par :*



Apprentis d'Auteuil et ses partenaires recherchent un cabinet ou une équipe de consultant-es pour réaliser l'évaluation finale du projet « *Sandratra : Améliorer la promotion et le respect des droits des enfants en situation de rue ainsi que leur prise en charge à Madagascar – phase III* » mis en œuvre depuis septembre 2019 dans le cadre d'un cofinancement de l'Agence Française de Développement (Division Organisations de la Société Civile).

Cette évaluation finale vise à renseigner et à analyser les indicateurs du projet, à évaluer son impact durable sur les bénéficiaires directs et finaux ainsi qu'à proposer des recommandations pour une évolution potentielle du projet.

## 1. PRÉSENTATION DES ACTEURS

L'action à évaluer est portée par l'association **Apprentis d'Auteuil Océan Indien** dénommée AAOI. Le projet Sandratra fait partie du programme Enfants en Situation de Rue porté par la Fondation Apprentis d'Auteuil (AA). Il est mis en œuvre en partenariat avec 4 organisations présentes à Madagascar pour la prise en charge des enfants :

- **Le centre NRJ,**
- **L'ONG HARDI,**
- **L'association française Graines de Bitume,**
- **L'ONG Manda.**

Ces 4 organisations prennent en charge des enfants en situation de rue dans différents quartiers de la ville d'Antananarivo, avec des méthodes d'intervention spécifiques à chaque organisation.

AAOI est partenaire de ces 4 organisations depuis 20 ans pour le centre NRJ et HARDI, 16 ans pour Graines de Bitume et 3 ans pour MANDA.

Le projet compte également comme partenaire **la Plateforme de la Société Civile pour l'enfance (PFSCE)** sur le volet plaidoyer.

## 2. DESCRIPTION DE L'ACTION A EVALUER

Le projet Sandratra phase III, avec le soutien de l'AFD, s'inscrit dans la continuité des phases précédentes menées de 2016 à 2019 et de 2019 à 2022, avec des évaluations finales respectivement en février 2019 et décembre 2021. Il prolonge également un projet antérieur mis en œuvre entre 2009 et 2016 avec le soutien de la coopération de la Principauté de Monaco. Ces différents projets ont poursuivi une ambition commune : appuyer quatre organisations locales dans l'accompagnement et la prise en charge des enfants en situation de rue (ESR) à Antananarivo, tout en stimulant le travail collectif pour améliorer l'efficacité et la qualité des interventions. Dans ce cadre, des groupes de travail thématiques ont été mis en place, une gouvernance partagée instaurée, et des activités collectives développées (points d'accueil pour les ESR et leurs familles, tournois de football inter-ONG, évènements de plaidoyer, formations, bureaux pour l'emploi, etc.).

Depuis la transition politique de 2013, Madagascar a maintenu une stabilité institutionnelle relative, mais demeure structurellement fragile sur le plan socio-économique. En 2023, l'Indice de Développement Humain s'établissait à **0,487**, plaçant le pays parmi les derniers du classement mondial. Après une contraction historique du PIB de -7,1 % en 2020, la croissance a rebondi à **4,2 % en 2024**, avec des prévisions de **4,6-5,3 % pour 2025**, sans effet notable sur la réduction de la pauvreté. Celle-ci concerne encore environ **80 % de la population**, avec des disparités territoriales fortes : les zones rurales, tributaires d'une agriculture vulnérable et touchées par les aléas climatiques, connaissent une insécurité alimentaire chronique, en particulier dans le Grand Sud. L'inflation des produits de première nécessité (plus de 10 % en 2023 selon l'INSTAT), l'extension du secteur informel

(plus de 80 % de l'emploi) et la faiblesse des filets sociaux accentuent les inégalités, alimentant un exode rural massif vers Antananarivo, où les services publics sont saturés.

Les enfants restent les premières victimes de cette pauvreté structurelle. Plus de **75 % vivent dans une pauvreté multidimensionnelle**, avec près de **43 % souffrant de malnutrition chronique** (UNICEF, 2023 ; SMART Survey, 2022). L'espérance de vie demeure modeste, autour de **68 ans**, et le taux de mortalité des moins de cinq ans reste élevé, à **41 %**. Dans le domaine de l'éducation, moins de deux tiers des enfants achèvent le cycle primaire et près de **95 % ne maîtrisent pas les compétences de lecture attendues** à ce stade (Banque mondiale, 2025). Le phénomène des enfants en situation de rue, déjà préoccupant avec environ 23 000 recensés à Antananarivo en 2015 (UNICEF), semble s'être aggravé, bien que les données actualisées manquent. De nombreuses familles basculent désormais dans la rue avec leurs enfants, faute de ressources et de logement stable. Le manque d'accès à l'éducation, à la santé et à la protection sociale favorise une reproduction intergénérationnelle de la pauvreté et expose ces enfants à la violence, à l'exploitation et à des stratégies de survie extrêmes. Ce phénomène illustre la crise multidimensionnelle que traverse le pays et constitue un enjeu critique pour sa stabilité sociale future.

C'est dans ce contexte que **l'objectif global** du projet Sandratra "**Contribuer à la réinsertion des enfants en situation de rue d'Antananarivo (Madagascar) en renforçant les capacités et le travail inter-associatif des acteurs qui les prennent en charge**" a été fixé.

et **3 objectifs spécifiques** précisés :

**OS1** : Les enfants et jeunes en situation de rue et leurs familles sont accompagnés vers plus d'autonomie par une prise en charge et un accompagnement adapté au parcours de chacun en intégrant les spécificités de genre

**OS2** : Les 4 partenaires principaux du projet sont accompagnés pour améliorer la prise en charge des enfants et jeunes en situation de rue et de leurs familles et pérenniser leurs actions

**OS3** : Le collectif « Sandratra », les jeunes et les partenaires techniques, financiers et institutionnels se mobilisent pour porter la voix des ESR et faire valoir l'accès à leurs droits fondamentaux

L'articulation entre objectifs spécifiques, résultats attendus et activités est la suivante :

**OS1 : Les enfants et jeunes filles et garçons en situation de rue et leurs familles sont accompagnés vers plus d'autonomie par une prise en charge et un accompagnement adapté au parcours de chacun en intégrant les spécificités de genre**

R 1.1 Les enfants et jeunes filles et garçons en situation de rue sont identifiés et orientés pour la prise en charge de leurs besoins de base

A 1.1.1 Organisation de tournées dans les rues sur des territoires ciblés pour l'identification et le suivi des enfants et jeunes filles et garçons en situation de rue

A 1.1.2 Mise en place de points d'accueil, d'écoute, de prise en charge et de référencement dans les quartiers prioritaires d'Antananarivo

R1.2 Les centres prennent en charge des enfants et jeunes en situation de rue pour qu'ils retrouvent un accès à leurs droits fondamentaux

A 1.2.1 Accueil de jour et/ou de nuit en vue d'une restauration des droits fondamentaux

A 1.2.2 Accompagnement en vue d'une insertion scolaire en lien avec sa famille

A 1.2.4 Activités éducatives et de développement personnel, dont l'ouverture au monde et la sensibilisation aux ODD

R1.3 Les 4 structures proposent et mettent en œuvre un parcours d'insertion socio-professionnelle pour les jeunes qui le souhaitent

A 1.3.1 Accompagnement à la préformation, à l'orientation, à la formation professionnelle et à l'insertion

A 1.3.2 Accompagnement psychosocial renforcé pour les jeunes en parcours d'insertion socio-professionnelle

A 1.3.3 Renforcement de la collaboration entre les structures adhérentes au BPE et mise en place du modèle socio-économique

R1.4 Les familles des enfants et des jeunes sont renforcées dans leurs capacités parentales et dans leur autonomie

A 1.4.1 Accompagnement de tous les parents à travers des rencontres régulières et une « école des parents » structurée

A 1.4.2 Accompagnement renforcé pour les familles les plus vulnérables

A 1.4.3 Mise en œuvre d'activités de renforcement du lien parents / enfants

**OS2 : Les 4 partenaires principaux du projet sont accompagnés pour améliorer la prise en charge des ESR et de leurs familles et pérenniser leurs actions**

R2.1 Les équipes éducatives sont renforcées pour mieux accompagner les ESR

A 2.1.1 Formation des équipes éducatives sur leurs compétences métiers

A 2.1.2 Renforcement continu de l'autonomie des groupes thématiques

A 2.1.3 Echanges de pratiques entre équipes éducatives

A 2.1.4 Formation des formateurs ESR et mise en pratique au niveau local

R2.2 Les partenaires sont accompagnés pour améliorer leurs pratiques organisationnelles, leurs procédures et leur stratégie de levée de fonds

A 2.2.1 Renforcement des cadres des associations dans leurs fonctions hiérarchiques et transversales

A 2.2.2 Accompagnement des partenaires à l'élaboration de leurs stratégies et à la levée de fonds

A 2.2.3 Accompagnement des équipes support des partenaires en finance, administration et ressources humaines

R2.3 Le suivi des bénéficiaires est amélioré

A 2.3.1 Renforcement des équipes du projet en suivi et évaluation

A 2.3.2 Mise en place d'outils de suivi communs et systématisés

**OS3 : Le collectif « Sandratra », les jeunes et les partenaires techniques, financiers et institutionnels se mobilisent pour porter la voix des ESR et faire valoir l'accès à leurs droits fondamentaux**

R3.1 Le collectif « Sandratra » se renforce et gagne en autonomie et en visibilité

A 3.1.1 Recrutement et accompagnement d'une équipe locale dédiée au projet

A 3.1.2 Amélioration de la visibilité du « collectif Sandratra » à travers un renforcement de la stratégie de communication

A 3.1.3 Mobilisation et fidélisation des partenaires institutionnels et privés du projet

R3.2 Les enfants, les jeunes et les familles sont consultés et écoutés tout au long du projet pour faire valoir leurs droits essentiels

A 3.2.1 Recueil des besoins et des feedbacks des enfants, jeunes et familles sur les activités du projet

A 3.2.2 Organisation d'activités collectives par les jeunes et les familles dans les centres

A 3.2.3 Collecte et diffusion de témoignages de jeunes et de familles tout au long du projet

R3.3 Des actions de plaidoyer sont menées en faveur des ESR en lien avec la PFSCE et les acteurs institutionnels

A 3.3.1 Mobilisation des membres de la PFSCE parties prenantes aux activités de plaidoyer

A 3.3.2 Mise en œuvre de la Stratégie de plaidoyer en faveur des Enfants en Situation de Rue

A 3.3.3 Réalisation d'activités de plaidoyer sur la scène internationale

### **3. DESCRIPTION DU TRAVAIL D'ÉVALUATION**

Le travail d'évaluation comprendra les volets ci-dessous :

#### **3.1. Établissement d'un bilan global du projet évalué**

L'équipe choisie devra établir un **bilan global et objectif des actions du projet** depuis son démarrage. Cette étape doit lui permettre de disposer d'une connaissance précise et détaillée du projet, de son évolution et de son contexte. A cet effet, il devra notamment :

- **Rassembler et consulter toutes les informations et tous les documents relatifs** au projet évalué, notamment les évaluations finales des phases 1 et 2, et étudier le cadre logique de l'intervention (finalité, objectifs spécifiques, réalisations, indicateurs de suivi et hypothèses critiques) de manière à en acquérir une bonne connaissance. Les documents à consulter seront disponibles auprès des structures suivantes :
  - Apprentis d'Auteuil Océan Indien
  - Les 5 organisations locales mentionnées ci-dessus ;
  - La direction internationale de la Fondation Apprentis d'Auteuil.
- **Visiter les activités des centres**, observer les pratiques, questionner les équipes, les jeunes et les familles (bénéficiaires finaux, directs et indirects).
- **Conduire des entretiens** avec les personnes impliquées ou ayant été impliquées dans la conception, la gestion et la supervision du projet, ainsi que les personnes ayant dispensé des actions de formation ou échanges de pratiques auprès des partenaires.

Le bilan global du projet sera élaboré au regard de l'atteinte des objectifs et des indicateurs du projet, et s'appuiera sur les 5 critères de base des évaluations qualitatives : pertinence, efficacité, efficience, impact et durabilité/viabilité. Il prendra en compte les spécificités liées au contexte, qui ont fortement affecté les activités du projet.

### **3.2. Conduite d'une analyse évaluative et de recommandations**

La Fondation Apprentis d'Auteuil soutient les partenaires malgaches depuis 2009, grâce aux financements de la DCI-Monaco et de l'AFD notamment. Au fil des ans, la qualité de l'accompagnement s'est beaucoup améliorée, de concert avec la diversification des services. Cela s'est fait simultanément avec une augmentation constante des budgets affectés aux associations, proportionnelle à une augmentation de leur participation directe aux cofinancements.

En concertation avec les organisations partenaires, nous souhaitons que le/la prestataire choisi-e analyse particulièrement les interrogations décrites ci-dessous et y associe des recommandations dans la perspective de la stratégie de sortie/évolution suite à la mise en œuvre de la troisième et dernière phase du projet actuel (2023-2025) :

**1. Quel a été l'impact du projet dans l'amélioration dans l'accès à leurs droits fondamentaux pour les enfants et les jeunes ?**

- a. Comment le projet a-t-il influencé la motivation, la confiance en soi et les perspectives d'avenir des jeunes ?
- b. Comment le projet a-t-il influencé les conditions de vie des jeunes ? Quelle a été l'évolution de la dimension protection en phase 3 suite aux recommandations de la phase précédente ?
- c. Comment le projet a-t-il influencé la dimension sociale de l'insertion professionnelle ? (effets observés sur l'employabilité, la stabilité professionnelle et la qualité de l'emploi) ?
- d. Comment le projet a-t-il évolué pour mieux prendre en compte les spécificités des filles et des garçons dans les activités ?

**2. Quel a été l'impact du projet sur la structuration et la pérennisation des centres (un rapport, disponible en Annexe, ayant déjà été réalisé sur l'impact au niveau pédagogique) ?**

- a. Quels sont les effets durables sur les politiques ou stratégies des partenaires ?
- b. Comment le projet a-t-il modifié les pratiques des partenaires en matière de gouvernance, gestion des ressources humaines, gestion financière, financements, etc. ? Quels sont les points de vigilance pour que les acquis perdurent dans le fonctionnement des centres ?
- c. Quels partenariats, opérationnels ou bailleurs, ont été renforcés ou créés grâce au projet ? Quels sont les retours d'expérience des partenaires ?
- d. Quelles améliorations prioritaires devraient être envisagées pour optimiser la qualité, la cohérence et la durabilité de la prise en charge des enfants en situation de rue à Antananarivo ?

**3. Quelles préconisations sont à prendre en compte dans la mise en place de la "stratégie de sortie" du projet ?**

- a. Quelles sont les capacités de chacune des associations à poursuivre ses activités d'accompagnement en fin de phase 3 ? Quel serait l'appui le plus pertinent à fournir aux associations pour les accompagner dans cette transition ?
- b. Quels apports et freins a représenté le "collectif Sandratra" pour les partenaires depuis ses débuts en 2009 ?

- c. Quelles seraient les perspectives de poursuite et/ou de renforcement de mise en réseau pour la mise en place de projets en consortium (partenaire lead, ajouts/retraits de partenaires, place des institutions et de AAOI, etc.) ?

L'évaluateur devra axer ses recommandations dans la perspective de la mise en œuvre d'un futur projet, évolution de Sandratra porté par un des membres du consortium mais incluant toujours AAOI.

## 4. MODALITÉS DE L'ÉVALUATION

La réalisation de l'évaluation sera confiée à une équipe constituée d'au moins 2 personnes, incluant à minima un expert malgache, et sera sélectionnée dans le cadre d'une mise en concurrence.

### 4.1. Compétences requises pour l'évaluation

Les compétences requises pour réaliser cette évaluation sont celles d'une équipe d'experts couvrant les domaines suivants :

- Connaissance et expérience professionnelle avérée en matière d'évaluation,
- Expériences en matière de coopération au développement,
- Connaissances et expertises techniques et sectorielles dans les domaines de :
  - L'accueil et la prise en charge des enfants en situation de rue, à défaut des enfants et jeunes en situation d'extrême vulnérabilité
  - La gouvernance des associations et inter-associative
  - L'approche basée sur le genre
  - La médiation et la réinsertion familiale
  - La formation et l'insertion professionnelle
  - Le plaidoyer
- Expérience de travail sur des projets similaires souhaitée, de préférence à Madagascar,
- Excellentes capacités orales et rédactionnelles en français, maîtrise du malgache indispensable dans l'équipe. L'évaluateur national devra servir de traducteur.
- La connaissance des mécanismes de financements de l'AFD, notamment le financement des projets terrain en consortium.
- Une expérience d'évaluation de projet menés par AA ou AAOI est un plus

### 4.2. Localisation de l'étude

Les évaluateurs devront se déplacer sur l'ensemble des zones d'intervention du projet à Antananarivo.

### 4.3. Démarche méthodologique

La phase 2 du projet SANDRATRA a fait l'objet d'une évaluation dont les conclusions et recommandations ont été prises en compte dans la Phase 3. Aussi, cette mission doit considérer leur mise en œuvre et les impacts sur la suite du projet. Le projet sera évalué à travers les critères pertinence, efficacité, durabilité et impact.

Pour la collecte des données, l'évaluation s'appuiera sur la documentation disponible auprès de chaque partenaire et au niveau de la coordination du projet ainsi que sur les rapports ou études

produites dans le cadre du projet. En fonction de l'analyse préalable du projet, des enjeux et du contexte de réalisation de la mission, l'évaluateur propose la technique de collecte optimale.

L'approche se veut participative et doit tenir compte de toutes les parties prenantes du projet :

- Les responsables de la mise en œuvre et suivi du projet, dont les associations locales ;
- Les bénéficiaires directs et indirects, les groupes-cibles ;
- Les association partenaires, c'est-à-dire non financées par SANDRATRA, à travers :
  - Les groupe thématiques travail de rue, famille, protection et pédagogie
  - Les partenaires intervenants sur les points d'accueil ESR
  - Les adhérents au Bureau pour l'Emploi
- Les plateformes et réseaux de la société civile dont font partie les associations locales du projet et celles dont les thématiques ou axes d'intervention sont similaires au projet SANDRATRA ;
- Les bureaux locaux des financeurs du projet SANDRATRA : Direction de la Coopération Internationale Monaco et Agence Française de Développement ;
- Les structures locales avec qui le projet développe ou pourrait développer des relations de travail pour améliorer la prise en charge des bénéficiaires cibles (UCM, Fondation Mérieux, etc.)
- Les institutions publiques clés pour la pérennité des actions : Commune Urbaine d'Antananarivo, Ministère de la Population, Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle.

La formulation et la clarification des questions évaluatives plus précises feront partie du travail préparatoire de l'équipe SANDRATRA avec l'équipe de consultance sélectionnée.

#### **4.4. Période, organisation et durée de l'évaluation**

La prestation débutera après signature du contrat entre le prestataire principal et Apprentis d'Auteuil Océan Indien. Le démarrage de l'étude est souhaité en mars 2026, pour une clôture au plus tard mi-juillet 2026.

La prestation devra inclure à minima les étapes suivantes (temps indicatifs, ajustables par le prestataire sélectionné):

- Travail préparatoire : exploitation des documents du projet, planification détaillée des collectes de données en coordination avec les acteurs locaux ; 3 jours
- Réunion de cadrage et rédaction note de cadrage ; 2 jours
- Préparation et validation des questionnaires d'évaluation ; 2 jours
- Mission sur le terrain (entrevues, groupes de discussion, enquête, observation directe, premières restitutions aux équipes etc.) ; 15 jours
- Analyse des données et élaboration du rapport intermédiaire ; 7 jours
- Réunion de restitution avec l'équipe technique et la coordination de SANDRATRA 3 ; 1 jour
- Rapport final et restitution générale (bailleur, coordination, équipes, etc.) ; 3 jours

Total de jours estimé = 33 jours

Le prestataire sera responsable de l'organisation logistique de sa mission, incluant le transport local. Il est prévu par ailleurs des rencontres périodiques régulières avec les équipes sur place pour avancer avec elles sur les observations et recommandations (à minima tous les deux jours).

## Calendrier prévisionnel 2026

<b>9 janvier 2026</b>	Lancement de l'Appel d'Offres
<b>10 février 2026 minuit</b>	Date limite de réception des candidatures
<b>11 février 10 mars 2026</b>	Sélection de l'évaluateur
<b>11 mars - 30 mai 2026</b>	Réunion de cadrage, réalisation de l'évaluation, 1 <sup>ère</sup> restitution
<b>15 juin 2026</b>	Remise du rapport provisoire d'évaluation
<b>Entre le 15 et le 30 juin 2026</b>	Restitution pour Apprentis d'Auteuil
<b>15 juillet 2026</b>	Remise du rapport final

## 4.5. Budget et considérations administratives

Le budget maximal programmé pour la réalisation de l'étude s'élève à **22 500 euros TTC**.

**Le budget présenté doit inclure tous les coûts directs et indirects**, dans deux sections séparées du budget :

- Les honoraires avec TVA
- Estimation des autres frais (dont le transport et frais de vie et de transport sur place) remboursables sur présentation de justificatifs. Ils seront remboursés au frais réel.

La TVA applicable est celle du pays où le prestataire est établi ; s'il y est assujetti, il doit facturer à Apprentis d'Auteuil Océan Indien avec la TVA en faisant apparaître le montant HT et le montant TTC (conformément à la directive 2008/9/CE du 12 février 2008 relative au lieu des prestations de services : nouvelles règles d'imposition).

## 4.6. Critères de sélection du prestataire

La sélection de l'expert se fera sur la base des critères d'évaluation suivants :

- Qualité de la proposition de méthodologie présentée et compréhension de la demande,
- Qualité de l'offre financière et coût proposé,
- Expériences sur des thématiques et/ou projets similaires,
- Ressources mises à disposition

- Budget.

## 5. LIVRABLES ATTENDUS

- Note de démarrage
- Rapport de mission terrain

Un power point sera réalisé pour la restitution à Madagascar et amendé pour la Restitution du rapport provisoire à Apprentis d'Auteuil. Cette restitution provisoire pourra se faire en visioconférence en fonction du planning de la mission.

**Le rapport provisoire devra être disponible le 15 juin 2026 au plus tard.** Des commentaires seront faits et transférés à l'évaluateur principal pour considération dans la rédaction du document final.

La restitution des conclusions, des leçons à tirer de l'évaluation et des propositions fera l'objet d'une séance de restitution par le prestataire avant la validation du rapport final.

Le rapport final devra comprendre a minima :

- Une table des matières et une liste des acronymes
- Un résumé (3 pages max)
- La méthodologie de l'évaluation (2 pages max)
- Un bilan global du projet (10 pages max)
- Les résultats de l'évaluation (mesure de la performance)
- L'analyse de la qualité des indicateurs choisis, et le cas échéant une proposition d'indicateurs plus pertinents et/ou faciles à mesurer.
- L'analyse et les recommandations sur les thématiques spécifiques à évaluer (15 pages max.).
- Une conclusion comprenant une synthèse de l'appréciation de l'équipe de consultance, l'explicitation des forces et faiblesses du projet, la formulation de conclusions et recommandations priorisés (5 pages max.).

Les documents suivants devront être annexés au rapport :

- Les termes de référence
- La liste des personnes rencontrées
- Le calendrier de la mission
- Le compte-rendu des entretiens de terrain
- La liste des documents consultés
- Des tableaux sur les résultats ou les effets
- Le powerpoint utilisé lors des restitutions et amélioré après les restitutions.

## 6. PROCÉDURES ET CONTACTS

Les candidats intéressés pour la réalisation de cette prestation devront nous faire parvenir pour **le 10 février 2026 à minuit (heure de Paris)** une proposition technique et financière composée des pièces suivantes :

- Une offre technique comprenant :
  - Une note de compréhension des termes de référence (2 pages) et de présentation de la méthodologie utilisée (5 pages)
  - Un résumé des expériences pertinentes de l'équipe de consultance
  - La constitution de l'équipe de consultance, la répartition des responsabilités entre ses membres
  - Les CV de chacun des membres de l'équipe (4 pages maximum)
  - Le calendrier prévisionnel d'intervention ainsi qu'une estimation des charges en hommes/jours
- Une offre financière comportant le budget global (Hors Taxe et Toutes Taxes Comprises) et les prix détaillés (honoraires, indemnités journalières, transports...).

La prestation sera contractualisée entre l'évaluateur principal et Apprentis d'Auteuil Océan Indien.

Les candidatures et les demandes de renseignements seront adressées par courriel aux personnes suivantes :

**Lou Vauvray**

Cheffe de projets internationaux

Apprentis d'Auteuil Océan Indien

Whatsapp : +261 34 34 654 57

[lou.vauvray@apprentis-auteuil.org](mailto:lou.vauvray@apprentis-auteuil.org)

**Nantenaina Mihary RAJAONA**

Coordinateur Local du Projet

SANDRATRA

Téléphone / whatsapp : +261 34 17 117 61

[coordination.sandratra@gmail.com](mailto:coordination.sandratra@gmail.com)